

Le petit



Echo

de Hon-Hergies...

Numéro 15

Laissons-nous porter...

par les couleurs de l'automne...

Chères HON-HERGEOISES, Chers HON-HERGEOIS,

Ce nouveau numéro de notre bulletin municipal est l'occasion pour nous, non seulement de maintenir ce lien indispensable qui nous unit mais également de vous dresser un petit topo de l'activité communale.

Comme depuis déjà 8 mois, cette dernière est largement tributaire du contexte national. Je pense bien entendu à la crise sanitaire qui touche le monde entier et impacte l'ensemble de nos activités, qu'elles soient familiales, professionnelles, personnelles, festives, municipales...

Quoi qu'il en soit, nous nous devons de nous adapter en permanence afin de préserver à la fois notre santé, nos emplois et notre lien social.

Afin de sortir au plus vite de ce deuxième confinement et éviter d'en subir plusieurs autres, à tous et à toutes, j'en appelle à votre vigilance. En effet, le respect des consignes sanitaires, aussi contraignantes soient elles, reste la condition pour que nous puissions continuer à vivre le plus « normalement possible ». De même, appliquer les gestes barrières, c'est prendre soin, tout simplement de nos soignants et de toutes les personnes qui luttent contre la maladie, confrontés à la gestion difficile et terriblement éprouvante de la seconde vague, mais c'est également penser à nos aînés et aux plus fragiles d'entre nous.

En feuilletant ce bulletin, vous pourrez lire que les « rentrées scolaires » (celle du 1^{er} septembre et celle du 2 novembre) se sont bien déroulées. Fort de l'expérience acquise au printemps, les enfants et leurs parents, mais également le personnel communal se sont parfaitement adaptés aux différentes mesures mises en place par les différents protocoles sanitaires, y compris pour celle relative au port du masque obligatoire pour les enfants dès l'âge de 6 ans. A ce titre, dès cette seconde rentrée, nous avons pu offrir à chaque enfant scolarisé à HON-HERGIES, 4 masques tissus réutilisables. Un grand merci à notre fournisseur local, qui a fait preuve d'une grande diligence pour répondre à notre demande.

Dans le domaine des travaux, ceux de restauration de l'Eglise Saint MARTIN (Phase 1) se sont achevés dans le planning prévu. Le montant définitif de ces derniers s'élève à 429 991,12 euros TTC. Il nous reste désormais à attendre le versement des subventions accordées par nos partenaires institutionnels...

Concernant la phase 2, à savoir la restauration intérieure, comme déjà évoqué, nous avons décidé de ne pas y donner suite, dans la mesure où pour le moment ce chantier n'est pas prioritaire. Toutefois, je tiens à remercier les bénévoles qui cet été, ont procédé notamment à l'entretien et au cirage de l'ensemble du mobilier de l'église (chair, confessionnal...), l'entretien du chœur, mais également au nettoyage complet du bâtiment. Merci également aux personnes qui ont permis à la fois de résoudre quelques soucis électriques et de moderniser une partie de l'éclairage intérieur, sans oublier la mise en peinture des grilles des sépultures situées de part et d'autre du clocher. Péle-mêle, un grand merci à Dominique BUSSIAUX, Jeannine TRIQUET, Antoine SIMEON, Francine MENU, Jacqueline SAMAIN, l'Abbé Jean DEVELTER, Dominique WALQUEMANNE, Thérèse TAISNES, Bernadette MARTINEZ, Dominique THOMAS, Francis GILLOT, Antoine MARTINEZ, David FRANCOIS, Véronique ABRAHAM, Jocelyne DERPION, Emeline MEURANT et Patricia BOULANGER pour la réalisation de toutes ces missions.

Pour l'année prochaine, il nous reste à prévoir une intervention sur le mécanisme de l'horloge qui doit être changé, ce qui explique que l'horloge ait quelques minutes de retard.

C'est avec regret, qu'en raison des mesures sanitaires, nous avons dû reporter l'inauguration officielle qui était initialement prévu le 20 septembre 2020. Cependant, ce n'est que partie remise, une nouvelle date est programmée pour le week-end du 5 et 6 juin 2021 ou nous y associerons également l'inauguration des travaux de restauration de la Chapelle Sainte Philomène.

Le prix de cette restauration est de 3 308,43 euros liés à l'achat de divers matériaux (sable, chaux, pierre, bois...) et de plus de 370 heures de bénévolats. Ici aussi, cette restauration n'aurait pu se faire sans votre participation active. Un grand merci à Messieurs Jean-François CORNILLE (pour la maçonnerie), Fabio POLLET (pour la menuiserie de la porte et fenêtres), Steve DEPOORTER (pour le terrassement), Aurélien STIEVENART (manutention et pose des pierres de l'escalier), Henri WALQUEMANNE (don de pierres pour la tablette et l'épigraphie), Dominique THOMAS (pour la gravure et la taille de la pierre), à l'Association Sentiers et Pierre Bleue, mais également à l'équipe de main- d'œuvre indispensable et performante composée notamment d'élus du conseil municipal, de Fabio POLLET, de Samuel TRACKOEN et d'Antoine MARTINEZ.

Dès cet automne et jusqu'au printemps, nous procéderons à l'aménagement paysager et la mise en valeur du site. Au fil du mandat, en fonction de nos capacités, nous déploierons le même dispositif pour les autres chapelles appartenant à la commune.

Un retour sur nos demandes de subventions

Comme évoqué dans le précédent numéro de l'Echo de HON-HERGIES, nous avons déposé plusieurs dossiers de demande de subventions pour la réalisation de notre programme d'investissements. Concernant le projet de création des ateliers municipaux, notre dossier a été retenu par le Département et l'Etat. Ces derniers nous ont respectivement octroyés 204 381 euros et 75 014 euros. Le dossier est toujours en cours d'instruction à la Région, au titre de son plan de relance pour le territoire. Cela signifie qu'à partir du printemps prochain, nous pourrons lancer ce projet.

Au sujet de l'aménagement et sécurisation de la rue Laurent Niogret avec la restauration du Pont BERTRAND, seul le plateau ralentisseur au niveau de l'école a été validé par le Département. Ce dernier nous accorde une subvention de 25 000 euros sur la création de cet équipement. Nous pourrons également déclencher sa réalisation en 2021.

Parallèlement, nous avons répondu à l'appel à projets de la Région sur son dispositif « 1 million d'arbres ». Notre dossier a été retenu, et une subvention nous est accordée à hauteur de 1 451,25 euros, pour la plantation de haies, d'arbres, pour l'aménagement paysager de la Chapelle Sainte Philomène et diverses plantations dans le village...

De même, sur sollicitation de la Sous-préfecture, nous avons monté dans l'urgence et déposé un dossier pour l'isolation des bâtiments communaux au titre du Plan de Relance de l'Etat. La décision est attendue pour la fin de l'automne.

Les travaux de déploiement de la Fibre sur notre commune sont désormais achevés, certains d'entre vous sont déjà connectés tandis que d'autres sont dorénavant sollicités par les opérateurs pour effectuer les branchements privatifs. Il s'agit d'un réel plus pour l'attractivité de notre village.

Pour en finir sur les projets, à l'instar de ce qui a été réalisé il y a quelques années au cimetière de HON, nous lançons la procédure nous permettant de créer une nouvelle allée au cimetière d'HERGIES. Cette nouvelle allée, va tout d'abord nécessiter à ce que nous procédions à une reprise de sépultures, soit situées en terrain commun, soit en état d'abandon ou qui sont arrivées à échéances. Cette reprise sera comme toujours assurée dans le respect dû à nos défunts et à leurs familles. Si vous avez des inquiétudes ou des questionnements, n'hésitez pas à venir nous solliciter en mairie.

Dans le domaine de l'information et de la communication, en plus de notre site internet (<https://mairie-hon-hergies.jimdofree.com>), nous avons créé sur les réseaux sociaux, la page officielle de la Mairie de HON-HERGIES (<https://www.facebook.com/mairiepageofficielle>). Cette page nous permet de vous informer plus rapidement et de mieux interagir.

De même, une chaîne « YouTube » a été créée (Mairie Hon-Hergies). Je vous invite à vous y abonner. En effet, c'est à partir notamment de cette page que nous pourrons vous retransmettre en direct, la cérémonie des vœux 2021, qui malheureusement en raison de la crise sanitaire se fera sans doute sans public.

Pour les enfants mais aussi pour les adultes, à partir du 1 décembre, devant la mairie, nous avons le plaisir d'accueillir **une boîte aux lettres du Père Noël**. Vous êtes tous invités, si vous le souhaitez, à venir y déposer vos lettres, messages et dessins à destination du Père Noël, qui malgré les problèmes sanitaires **nous a confirmé sa tournée sur la commune...**

Ce vendredi 4 décembre, s'est déroulé notre dernier marché des producteurs et artisans locaux. Ce dernier a rencontré un vif succès. Les étals divers et variés étaient tous remplis de belles ou bonnes choses... pour ravir les yeux et les palais (à déguster à son domicile)... avec bien entendu la présence de Saint Nicolas qui n'oublie jamais notre commune. Merci à nos Producteurs Artisans et commerçants d'avoir répondu à notre appel... si nombreux et accueillants en cette période difficile.

Pour finir, toute l'équipe municipale s'associe à moi, pour vous souhaiter les meilleures fêtes de fin d'année possible. Que l'esprit de Noël, c'est-à-dire l'esprit de partage, de tolérance et de paix, puisse nous accompagner pleinement, même s'il revêt cette année des formes différentes.

Bien cordialement,
Votre Maire, Luc BERTAUX





Condoléances à la famille de...

Madame Elise BEVAIRE COULON décédée le 24 juin.

Monsieur Pierre CARLIER décédé le 27 juin.

Madame Nadine LEFEBVRE ALIOT décédée le 12 juillet.

Monsieur Claude LANDIER décédé le 27 juillet.

Madame Jacqueline BERA TOURON décédée le 17 août.

Monsieur Jean BRICLET décédé le 15 septembre.

Monsieur Jean-Claude DUPONT décédé le 27 octobre.

Monsieur Paul EVRARD décédé le 13 novembre.



SOMMAIRE

Edito	2-3
Etat civil et infos pratiques	4
Les manifestations	5-6
La rentrée des classes	7
Travaux	8-11
Les bons conseils de Pépé Léhon	12
Page nature : la buse variable	13
L'élagage des haies – Info économie locale	14
Le mot des Associations	15-16

La mairie vous accueille



lundi	de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.
mardi	de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
mercredi	de 8h30 à 12h00.
jeudi	de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
vendredi	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.



03.27.63.17.67 / Fax : 03.27.66.97.42



mairie.hon@wanadoo.fr

<https://mairie-hon-hergies.jimdo.com/>



<https://www.facebook.com/mairiepageofficielle/>



Mairie Hon-Hergies

Il vous est également possible de rencontrer un élu sur rendez-vous auprès de la mairie ou le samedi matin de 11h00 à 12h00.

Attention les horaires sont susceptibles d'être modifiés en cas de force majeure. Renseignez-vous !

Pour tout renseignement ou intervention liés aux déchets ménagers (collecte, déchetterie, renouvellement de containers, etc...) rapprochez-vous de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, pôle de Landrecies service environnement.

Siège de la Communauté de Communes du Pays de Mormal (Le Quesnoy):

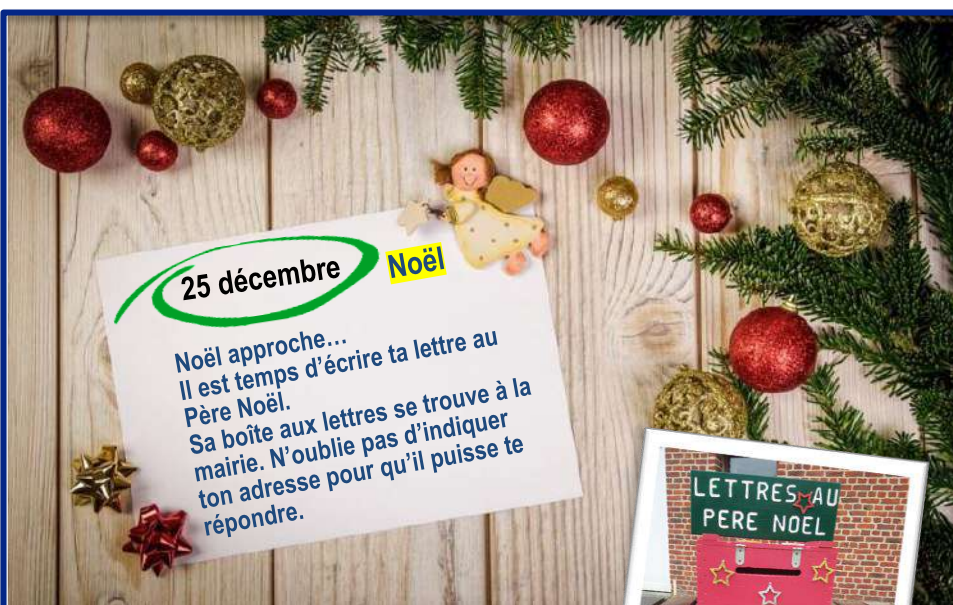
Tél : 03.27.09.04.60 / Fax : 03.27.09.04.69

Service environnement (Landrecies):

Tél : 03.27.77.52.35 / Fax : 03.27.07.00.81

La déchetterie de Bavay vous est accessible à partir du 2 novembre en horaires d'hiver, du lundi au samedi de 09h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45. (Fermé le dimanche et jours fériés).

Accès uniquement sur présentation d'une carte d'accès. Elle vous donne accès à toutes les déchetteries de la CCPM. Si vous n'avez pas encore de carte, elle vous sera remise en échange du formulaire disponible en déchetterie et des pièces nécessaires.



Cérémonie des vœux

9 janvier 2021

en raison des conditions sanitaires, ce rendez-vous sera probablement retransmis par internet.

20 mars 2021

Opération « Hauts-de-France Propres, ensemble nettoyons notre région ! »

organisée par la Fédération Régionale des Chasseurs et l'Association Régionale de Pêche en partenariat avec la Région Hauts-de-France



AGENDA
des prochains mois...



26 mars 2021

Reprise du marché
de producteurs et artisans

28 juin



La musique à Hon-Hergies, c'est aussi une histoire de famille chez les Labalette : un plaisir à entendre.

FETE DE LA MUSIQUE J'irai jouer chez vous

Une édition de la fête de la musique version COVID. Les artistes se sont rendus dans plusieurs quartiers du village à votre rencontre pour jouer quelques morceaux et saynètes.



Un été qui commence avec la joie, la bonne humeur et le rythme entraînant du groupe Palissandre.



De la gaieté qui fait du bien au moral après cette période de confinement.

Rire à en pleurer grâce au « Forum théâtre » qui ne manque pas d'humour entre coronavirus et politiciens...



Alexis et Lucas Passion : un duo très moderne où se mêlent voix et accordéon.



14 juillet



Une fête nationale, où l'on se retrouve entre « villageois ». Un tendre moment que d'entendre chanter les enfants présents. Ce fut également le moment de mettre à l'honneur les élèves entrant en sixième. La municipalité leur a offert le livre de Daniel Picouly « Nos histoires de France » et le traditionnel dictionnaire. Et pour bien préparer la rentrée, un bon d'achat de 30€ à l'Écritoire a été offert par l'Association Plus pour les enfants de Hon-Hergies.



Et nous voici au marché des producteurs et artisans... Un des rares événements maintenus !

En application des dispositions sanitaires, les visiteurs ont été accueillis par des conseillers et Mr le Maire pour la distribution de masques et de gel hydroalcoolique. Un succès qui se traduit par une fréquentation importante aussi bien cet été que cet automne. Sans oublier notre bière artisanale « La Hon-hergeoise » ! (« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération ») Un rendez-vous mensuel transféré à l'automne autour de l'église d'Hon. Rendez-vous en mars 2021 pour une nouvelle saison !



Marché de Producteurs et Artisans



Des maisons déguisées ?

Et oui, cette année pour préserver la dynamique d'Halloween, on habille les maisons !

Merci à tous les participants et en particulier à ceux du concours organisé par l'association « Sentiers et Pierres bleues » et la Municipalité.

Halloween



La rentrée des classes du 3 septembre 2020 ne ressemblait pas aux rentrées habituelles !

Après le confinement de mars puis le déconfinement et la période des vacances, cette rentrée a été organisée malgré tout avec un protocole sanitaire allégé mais respecté. (Port du masque pour les Enseignantes et le Personnel municipal, désinfection des mains, nettoyage et aération rigoureux).



Les extérieurs ont été aménagés avec la reproduction de deux marelles dans la cour de récréation.

Le décor de la cantine s'est agrémenté d'une jolie barrière de crayons et d'un jardinet pour l'initiation des enfants à diverses plantations.

L'éducation au tri est mise en place avec l'installation de poubelles différenciées, d'un composteur et d'un poulailler où s'ébattent 3 poules.

Enfin, une cabane à hérisson est destinée à sensibiliser les enfants à la préservation de ces petits animaux souvent menacés.



Les rythmes scolaires aussi ont subi une nouvelle organisation puisque la semaine d'école est passée à 4 jours suivant le vœu des Parents d'élèves.

Dès lors, les activités périscolaires ne sont plus d'actualité.

La commune a pourtant fait le choix d'offrir aux élèves de l'école des ateliers d'activités gratuits.

Pour la première période, les enfants ont pu bénéficier des ateliers « Naturellement » et « Théâtre » avec Madame Justine Hélin, pour les classes respectives de Madame Hien et Madame Lamand.

Pour la deuxième période, un atelier de Travaux manuels sur le thème de Noël avec Madame Emeline Meurant accueille les enfants de la classe de Madame Hien.

Les ateliers fonctionnent par groupe-classe afin de ne pas mélanger les groupes.



Les 56 élèves inscrits ont rejoint leur classe : les 18 élèves de Maternelle avec Madame Duval, les 18 élèves de CP-CE avec Madame Hien et les 20 élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 avec Madame Lamand.

Le nettoyage des locaux assuré par le Personnel communal, les travaux d'entretien, les fournitures scolaires et le nouveau mobilier complétaient l'accueil des enfants.



Mais la rentrée des classes du 2 novembre s'est imposée comme une deuxième rentrée puisqu'elle a dû être organisée autour du protocole scolaire renforcé avec le port du masque obligatoire pour les enfants dès 6 ans (4 masques offerts par la commune), le non brassage des groupes en tout lieu.

Garderie, cantine et récréations furent réorganisées pour accueillir les élèves selon les conditions requises.

Tout est fait pour que l'école, malgré le contexte difficile, soit un lieu d'éducation riche en apprentissages et de surcroît agréable.

La stabilité des effectifs lui confère la pérennité.

L'école assure la vie du village. Nous la préservons ! Une extension des locaux scolaires est sérieusement envisagée.

Montant des dépenses effectuées pour l'école à la rentrée :

- Achat de fournitures scolaires : 2 150 €
- Travaux d'entretien (Leds plafond) : 1 244,86 €
- Matériel informatique (Projet « Label Ecoles numériques 2020 ») : 1933,50 €
- Achat de mobilier (Meubles, Tabourets, Chaises) : 703,77 €
- Achat d'un poulailler : 436,20 € (Les poules sont offertes par Gamm vert)
- Achat de dictionnaires (Entrée en 6^{ème}) et de livres (Noël) : 565,70 €

La restauration de la Chapelle Sainte Philomène



Avant travaux.



Travaux de déjointement et de reprise de la maçonnerie.



Travaux de rejointement.



Travaux de sablage.



Travaux d'enduisage à la chaux traditionnelle et plafonnage au plâtre.



Pose d'appuis de fenêtres en pierre bleue et des menuiseries.



Pose du carrelage à la chaux traditionnelle.



Travaux de déblaiement et de terrassement pour la pose de l'escalier massif.



Pose de l'escalier.



Pose de l'épigraphe et de la tablette en pierre bleue pour Sainte Philomène.



« La paix soit avec toi Sainte Philomène »



Résultat final.



La fin des travaux de l'église Saint Martin



Exposition de l'ancien mécanisme et des aiguilles de l'horloge.



L'entretien des cimetières



Taille des haies après la nidification des oiseaux.



Elagage des thuyas aux deux cimetières.

Et toujours « Zéro Phyto » ...



Projet d'aménagement d'une nouvelle allée au cimetière d'Hergies.



Les travaux de voirie et d'aménagement des espaces verts



Utilisation de 16 tonnes de macadam pour reboucher les nids de poule et ornières.



Réaménagement de l'espace vert du Pont des Bergers.



Les travaux effectués par les bénévoles



**Sur le chemin
de l'école.**



En rentrant de
l'école, je marchais
sur la route pour
éviter les
poubelles...



... et j'ai failli me
faire renverser par
une voiture...



Oh si !
Et il faudrait
aussi que chacun
range ses
poubelles !



Mais c'est une buse, si je ne m'abuse....



CLASSIFICATION

Règne :	Animal
Embranchement :	Vertébrés
Classe :	Oiseaux
Ordre :	Accipitriformes
Famille :	Accipitridés
Genre :	Buteo
Espèce :	buteo

La buse est un rapace de taille moyenne qui vit le jour et dort la nuit. Comme la plupart des rapaces, elle possède un bec court et crochu qui lui permet de dépecer ses proies qu'elle attrape à l'aide de ses serres. Grand planeur, sa queue lui sert de gouvernail. La buse a une espérance de vie jusqu'à 25 ans. On peut les trouver sur toute la surface du globe, exceptés l'Australie et l'Antarctique.

CARTE D'IDENTITÉ

Taille : 50 à 60 cm
 Corps : Petite tête ronde
 Bec crochu
 Serres acérées
 Queue courte arrondie
 Poids : 600 à 1300 g
 Envergure : 115 cm à 130 cm

SA DESCRIPTION

Il existe de très nombreuses espèces de buses : la petite buse, la buse épaulette, la buse à queue rousse, la buse à gros bec, la buse à queue blanche, la buse échasse, etc. Mais la buse la plus répandue en Europe et dans nos régions est la **BUSE VARIABLE**, aussi appelée buse commune. Son plumage est partie ventrale est plus claire avec ventre, reflets roux, pattes jaunes, commissures jaunes ; mais peut couler. Cette espèce de buse est courbé et son cri particulier qui très aigu, que l'on peut entendre de plus particulièrement en vol, on dit



généralement brun foncé, la des taches blanches sur son yeux noirs, bec noir avec des être de différentes autres reconnaissable par son bec ressemble à un miaulement loin et que la buse pousse qu'elle piaule.

SON ALIMENTATION

Elle repère ses proies en de chasse circulaires au-dessus des champs et les périodes d'affût sur de hauts piquet de clôture...) où elle patiente jusqu'à l'arrivée de sa proie. Oiseau majoritairement de rongeurs, de reptiles, d'insectes, de vers de terre et de petits oiseaux après les avoir localisés grâce à son excellente vue. La buse variable est l'espèce qui a la vue la plus perçante de tous les oiseaux de proie. Elle peut détecter ses proies jusqu'à 100 mètres et vole en cercles au-dessus de sa proie à basse altitude avant de l'attraper avec ses serres. En hiver, lorsque sa nourriture habituelle se fait plus rare, la buse peut se nourrir de charognes.

hauteur et alterne les vols perchoirs (meule de foin, carnivore, elle se nourrit

SON HABITAT ET SA VIE SOCIALE

La buse vit principalement dans les environnements forestiers, les prairies agricoles, le long des haies et des bosquets. La présence d'eau est appréciée par la buse. On peut également quelquefois apercevoir cet oiseau dans les grands parcs boisés des villes. La buse variable est un oiseau territorial et sédentaire. Les couples de buses variables qui se forment resteront fidèles tout au long de la vie et resteront sur le même territoire. La buse variable a peu de prédateurs car elle reste très rarement au sol et préférera toujours se positionner sur un perchoir à l'abri de menaces potentielles.

SA REPRODUCTION

La saison des amours a lieu de mars à mai. La buse variable installe son nid à une hauteur pouvant aller de 6 à 30 mètres. La maturité sexuelle est atteinte au bout de 2 à 3 ans. La femelle y dépose de 3 à 4 œufs qu'elle couve pendant 35 jours. Les petits de la buse variable restent longtemps dépendants de leurs parents. Ils quittent le nid vers 6 semaines mais continuent d'accompagner les parents pendant deux à trois mois avant de prendre complètement leur envol.



A SAVOIR

La buse variable est souvent confondue avec le milan noir. En outre, la buse, comme l'aigle et le milan, fait partie des oiseaux ignobles, c'est-à-dire des oiseaux de proie qui ne se laissent pas dresser pour la chasse au vol.



L'élagage, un enjeu pour tous



La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an.* L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique.

Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

*source : ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



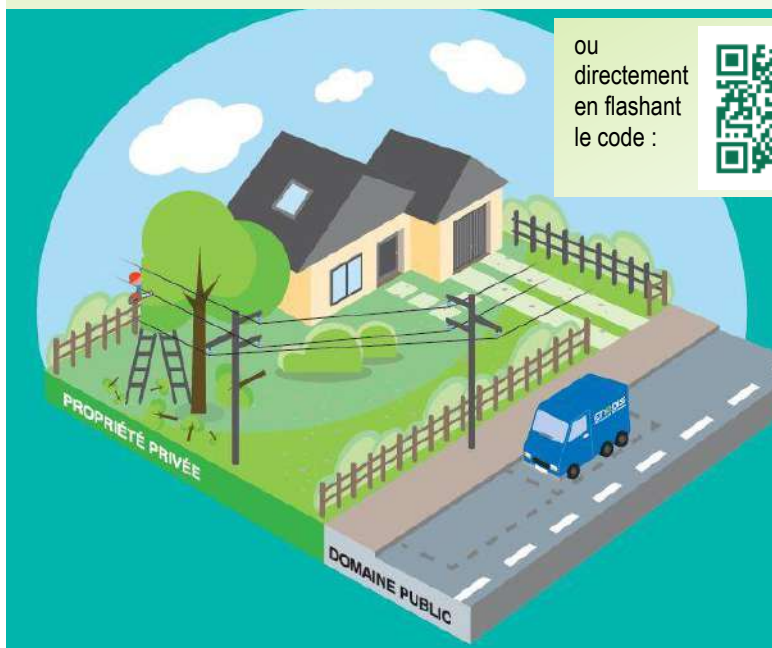
L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.



Pour plus d'informations, retrouvez l'intégralité de la plaquette éditée par Enedis à l'adresse suivante :

https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf



ou directement en flashant le code :



Information économie locale



à l'installation d'une Hon-Hergeoise
Corinne Van Rentergem



Emma et Joséphine
Chaussures Pédiconfort®

Vente de chaussures élégantes et confortables pour adultes.

En tant que conseillère de vente de la marque, je propose de présenter sur rendez-vous la collection femme et homme à domicile ou en comité d'entreprise, résidences senior.

Afin de respecter les consignes d'hygiène liées à la pandémie, masque, gel, mi-bas d'essayage sont fournis et une fiche de cas contact est mise en place.



Site internet de l'entreprise
<https://www.emmaetjosephine.fr>



03 27 57 40 33 / 07 50 40 60 76



cvr-emmajo@orange.fr



<https://www.facebook.com/Emmaetjosephinord>



Le petit écho des « Amis des Aînés »

Quelle drôle d'année que cette année 2020 !

Après le confinement de mars, le déconfinement nous a laissé entrevoir une reprise dans les occasions de rencontre et l'espoir de réaliser nos projets d'activité.

La gymnastique adaptée a repris en juillet par groupe de 10 participants avec le port du masque, la distanciation et les gestes barrière.

Les Aînés se sont aussi retrouvés aux Après-midi « Jeux de cartes et jeux de société ».

Un espoir de reprise de vie sociale semblait possible !

Mais après les vacances, les contraintes du protocole sanitaire nous ont fait renoncer à l'organisation de l'Exposition sur l'année 1940.

Et le renforcement de ce protocole dès début novembre nous a obligés à supprimer les séances de gymnastique et les Après-midi « Jeux de cartes ».

Tout récemment, l'Association Siel bleu propose la mise en place de séances de Gymnastique pour les adhérents en visio, c'est à dire en direct sur l'ordinateur.



Mais pour 2021, nous espérons vivement que l'évolution salubre de la situation sanitaire permettra de nous rencontrer avec les manifestations programmées et annulées en 2020, comme :



- Le repas des jeux de cartes en janvier,
 - Le voyage à Saint Quentin en juin,
- et en partenariat avec Bien lire,
- La brocante du premier dimanche de juillet,
 - Un loto au deuxième semestre.

Sont aussi au programme :

- Notre participation à la buvette du marché,
 - La remise du colis des Aînés,
- Ainsi que les activités habituelles,
- Les rencontres mensuelles des « Jeux de cartes »,
 - La séance hebdomadaire de Gymnastique.



En attendant, prenez bien soin de vous !

Je peux vous dire que c'est avec plaisir que nous vous retrouverons et nous avons hâte de vous accueillir à la prochaine manifestation avec un sourire non masqué !

Le Président,
Gérard Drancourt.

Association « St Martin »

Merci à tous les bénévoles qui ont participé aux différents travaux d'équipement et d'embellissement de l'église Saint-Martin.

En ce temps de confinement, nous vous proposons en accès libre, au prix de 2 euros à déposer dans le tronc, des livres à l'église de HON, entrée par la petite porte latérale.

UN GRAND CHOIX DE LIVRES : policiers, romans, documentaires...

TOUT POUR VOUS OCCUPER...



Et en plus vous soutiendrez notre patrimoine, merci, bonne lecture et prenez soin de vous.

A bientôt,
Dominique Walquemanne.



L'association « Sentiers et Pierres Bleues »

L'association Sentiers et Pierres Bleues continue, comme elle le peut ses animations, en cette période difficile. Nous avons dû annuler la marche d'Halloween, ce n'est que partie remise pour 2021. En attendant nous avons proposé un concours de façades terrifiantes. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui se sont prêtés au jeu et qui ont fait preuve d'imagination pour décorer leur devanture. Bravo.

Pour Noël, comme chaque année maintenant, nous allons décorer le village avec des figurines en bois, réalisées par nos soins. Cette année, nous avons décidé qu'elles se feraient autour du thème « d'Alice au Pays des merveilles ». Si vous avez un peu de temps et l'envie de nous accompagner dans cet embellissement du village, n'hésitez pas à réaliser quelques sujets autour de ce thème pour décorer votre « chez vous » le village n'en sera que plus beau ! De plus, si vous le souhaitez, nous pouvons vous donner des décorations des années précédentes, pour décorer votre habitation.



A vos agendas :

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous aider dans nos actions, la prochaine journée citoyenne se déroulera normalement le **samedi 27 février**, vous êtes les bienvenus.



Pour cela rien de plus simple, vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse suivante : entretensonshonhergies@gmail.com ou vous faire connaître en Mairie. Nous reprendrons contact avec vous afin de convenir d'un rendez-vous pour venir choisir vos décors.

Toujours dans le but d'embellir notre cadre de vie, dès que possible, nous souhaitons planter des bulbes, notamment aux abords des bancs situés le long de nos chemins de randonnée.



En attendant certains membres de Sentiers et Pierres Bleues, continue de rendre service bénévolement, comme Francis Gillot, qui a remis en peinture la barrière de l'Arboretum et les grilles autour de la grande porte de l'église, mais aussi Antoine Martinez, qui a désherbé plusieurs parterres autour de chez lui. Merci à eux.

Vous souhaitez être tenu informé de nos actions, abonnez-vous à notre page Facebook :



Entretien Hon-Hergies et Sentiers et Pierres Bleues